



Mairie Ableiges 01 34 66 01 12  
rue Gilles de Maupéou 95450 Ableiges

## FLASH INFO

20 avril 2015

### LA MAIRIE FAIT APPEL AU VOLONTARIAT

La sécurité aux abords de l'école F.Vaudin était assurée par une personne d'Ableiges embauchée par l'association VIE. Cette personne a démissionné pour un poste à plein temps, Nous lui souhaitons bonne chance. Embaucher une personne pour si peu d'heure de travail est un véritable casse-tête pour la mairie. C'est pourquoi nous faisons appel au bénévolat (parent ou autre) pour effectuer ces missions:

8h 30 à 9h tous les jours (lundi au vendredi) pour assurer la sécurité devant l'école  
15h 45 à 16h 15 lundi, mardi, jeudi, vendredi pour assurer la navette scolaire hameau bourg et bourg hameau

Si vous êtes intéressé(e) merci de contacter la mairie

## NON AUX NUISANCES DES TRAINS DE FRET !

Dans notre bulletin municipal de janvier, nous évoquions entre autres les futures nuisances sonores de nuit liées au développement à venir du trafic des trains de marchandises sur la ligne Serqueux Gisors Pontoise et au-delà. Nous insistons sur la nécessité de la mobilisation de tous les habitants face à de tels problèmes. De nombreuses associations ont vu le jour pour défendre les intérêts des villages et villes traversés par cette ligne. A la demande d'une d'entre elles, Voies et Voix en Vexin (Santeuil), vos élus ont distribué dans toutes les boîtes aux lettres une invitation à une réunion publique d'information. Cette réunion, dont l'objet était d'informer toute la population des risques liés au développement d'un tel projet, a eu lieu samedi 18 avril à Ableiges. Vos élus présents à cette réunion n'ont pu que constater avec regret la très faible participation des Ableigeois. Les Ableigeois ne se sentent-ils pas concernés par ce problème de nuisances? Nous ne pourrions nous faire entendre qu'avec l'appui de tous, dans tous les villages.  
**Ne rien faire, ne rien dire, c'est accepter ce projet et ses conséquences sur notre cadre de vie.  
Il faut se mobiliser massivement ! L'union fait la force !**

Une dernière réunion d'information de SNCF Réseau aura lieu avant la procédure d'enquête publique prévue à l'automne 2015. Cette réunion aura lieu:

**lundi 18 mai 2015 à 19h 30, salle du Dôme, place de l'Hôtel de Ville à Pontoise**

Vos élus y seront ainsi que tous les élus des villes et villages concernés par ces nuisances. Venez nombreux les soutenir et vous faire entendre !

**Mobilisez vous tous le 18 mai !**

### DEMANDE OU RENOUELEMENT DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Les vacances approchent ... Le délai d'obtention normal de 2 à 3 semaines risque de s'allonger. N'attendez pas la dernière minute pour faire vos demandes en Mairie.  
Les cartes délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ont leur période de validité prolongée automatiquement de 5 ans. Attention cette nouvelle réglementation ne concerne pas les mineurs.



Suite au verso

### DEMANDE OU RENOUELEMENT DE PASSEPORT

A l'approche des vacances, les délais d'obtention risquent aussi d'être plus longs. N'attendez pas la dernière minute pour faire vos demandes.  
Ces demandes ne peuvent être déposées et traitées que dans certaines mairies (dans notre secteur Vigny, Marines, Pontoise) impérativement sur rendez-vous.

Attention: les délais d'obtention sont de 4 à 6 semaines en temps normal.

mairie Vigny: 01 30 39 21 20  
mairie Marines: 01 30 39 70 21  
mairie Pontoise: 01 34 43 34 43

### RECENSEMENT OBLIGATOIRE A 16 ANS

Le recensement doit s'effectuer en mairie dans les trois mois qui suivent la date anniversaire des 16 ans. L'attestation d'inscription est nécessaire pour l'inscription à tout examen, concours, permis de conduire, conduite accompagnée etc ...

### RAPPEL : TAILLE DES HAIES ET ARBUSTES, UNE OBLIGATION

Avec l'arrivée des beaux jours, la végétation repousse pour notre grand plaisir !  
Nous vous rappelons que vous devez respecter la législation en coupant les parties de haies ou arbustes de votre propriété dépassant sur les trottoirs. Cette obligation légale a déjà été rappelée à maintes reprises.  
Si la mairie devait afin d'éviter tout accident faire procéder à la coupe, les travaux seraient faits à vos frais par une entreprise en urgence et ceci sans préjudice d'un éventuel P.V. pour non respect de la législation.

### UN PEU DE CIVISME AVEC NOS AMIS LES CHIENS

Quoi de plus désagréable pour un enfant ou un adulte de marcher dans des excréments de chien, sur un terrain de sport ou sur les trottoirs?  
Le terrain multisports ou les trottoirs ne sont pas des "trottoirs à chiens". Nous demandons à chacun de faire preuve d'un minimum de civisme pour que nos amis les chiens ne souillent pas ces espaces ouverts à tous.